

L'ÉDITO DU MAIRE

MAI 2011

“Pas d’augmentation des taux d’imposition”

Pour la 3^e année, une part importante de nos recettes va diminuer. Il s’agit des dotations que chaque commune reçoit de l’Etat en fonction de son importance et notamment de son nombre d’habitants. Pour la première fois cette année le produit de nos impôts locaux va également baissé suite à la résorption de différentes friches. Au total notre ville percevra en 2011 un montant de recettes inférieur de 20768,00€ à celui de 2010.

Pour équilibrer notre budget et maintenir notre capacité d’investissements, deux solutions faciles s’offraient à nous : augmenter les taux d’imposition et/ou emprunter. Nous avons choisi de ne suivre aucune de ces deux solutions.

L’emprunt est la solution de facilité à court terme. Elle est bien évidemment nécessaire pour des projets très lourds dont les montants dépassent la capacité annuelle d’autofinancement.

L’augmentation des taux, qui se justifierait par une augmentation du coût de la vie de plus de 1,8%, aurait pour conséquence d’alourdir le poids de la fiscalité pour de nombreux ménages qui ressentent encore les effets de la crise .

Il faut que vous sachiez que si nous avons augmenté les taux du même montant que celui de l’inflation, cela aurait permis de percevoir une recette de 31 952,52€.

Réduire les dépenses

tout en gardant le cap

Mais nous avons choisi une autre voie : celle de rechercher encore à réduire nos dépenses de fonctionnement. Comme vous le savez pour votre propre budget ce n’est pas facile quand dans le même temps vous voyez vos factures de gaz, d’électricité, d’assurances augmenter. C’est pourtant le choix que nous avons fait, sans pour autant réduire notre capacité d’autofinancement. Celle-ci va même s’améliorer par rapport à 2010. Ainsi de 107 086,83€ à cette époque, elle sera de 151 109,28€ cette année.

Comme vous pouvez ainsi le constater nous poursuivons notre politique de rigueur budgétaire. **Elle nous permet d’être une des communes aux taux d’imposition les plus faibles de l’agglomération, de ne pas emprunter tout en investissant pour l’avenir.**

Votre Maire
Antoine Logié

> "Le budget 2011, l'équilibre et le durable" [\[découvrir\]](#)

> Découvrir la parution du mois de mars "Wimille, ma ville" [\[ici\]](#)

Archives >> édito

EDITOMAIRE _ avril2011

[EDITOMAIRE _avril2011.pdf](#) 135,22 kB

edito_mars2011

[edito_mars2011.pdf](#) 103,79 kB

edito_fevrier2011

[edito_fevrier2011.pdf](#) 98,51 kB